

En été, la bouse de vache est moins consistante et les paysans ramassent les fientes et les font sécher directement dans les champs.

Ce moyen de chauffage disparaît de plus en plus et cela est fort bien. N'est-il pas en effet contradictoire de voir cette population se priver de bon fumier pour obtenir un maigre combustible ! Il est vrai que le goémon vert recueilli à la côte apporte à la terre les engrais qui lui font défaut.

Il n'en demeure pas moins que cette contradiction est le fait des populations pauvres. Le Cap n'est pas le seul au monde à fabriquer du « Beuzeul ».

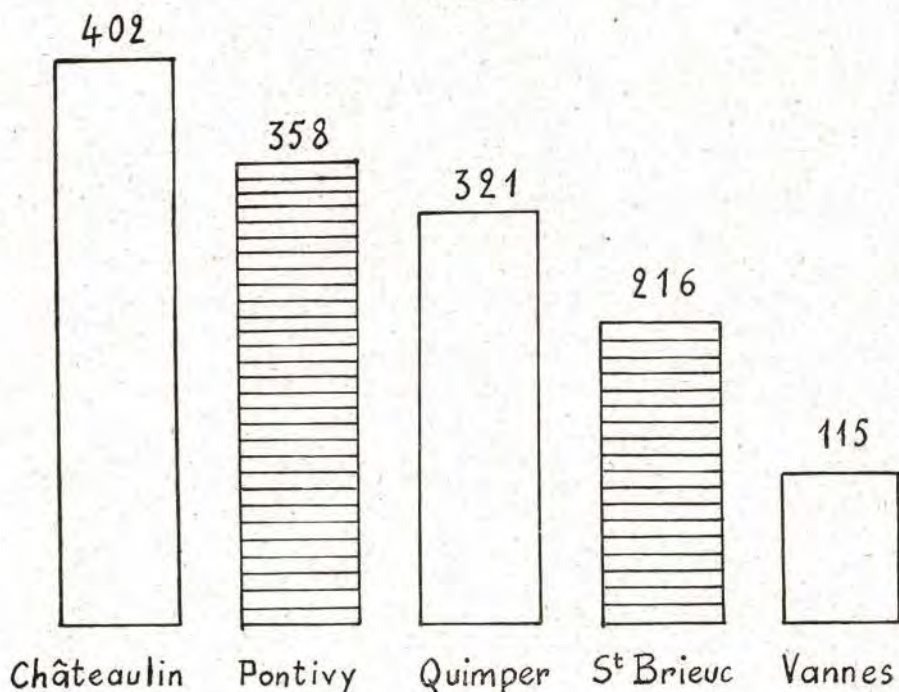
Dans sa « Géographie de la Faim », Josué de Castro traitant des famines aux Indes, écrit :

« Avec son immense cheptel évalué à environ 200 millions de têtes, l'Inde pourrait disposer en fait d'une quantité suffisante de fumier, mais l'extrême pauvreté de la population rurale ne permet pas son utilisation intégrale à cette fin. Dans les plaines cultivables, le peu de bois disponible rend le combustible rare et cher et oblige l'agriculteur à employer dans son fourneau les bouses de vaches moulées en blocs et mises à sécher sur les rochers ou dans les cours de leurs maisons. »

Le charbon s'accumule sur le carreau des mines, le gaz butane et l'électricité ont atteint même la pointe du Raz ! Le « Beuzeul », bientôt, ne sera plus qu'un souvenir dont parleront encore les grands-pères. Personne ne regrettera sa disparition.

ALAIN CARIOU.

Emigration de cinq arrondissements bas-bretons au Canada 1948 - 1953



SUR LA PISTE DES EMIGRANTS BRETONS EN AMERIQUE

Articles déjà parus dans « Penn ar Bed » :

- I. Un problème d'actualité : « L'émigration bretonne ».
- II. Naissance d'un courant d'émigration vers les Etats-Unis.
- III. Images des 10.000 Bretons de New-York.
- IV. Sur la piste des 25.000 Bretons des Etats-Unis.
- V et VI. Bretagne - France - Canada - Un courant d'émigration essentiellement catholique.

VII. - LE PROBLÈME DE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS AU CANADA

Juste au moment où nous terminions notre dernier article, début Septembre, nous avons reçu une lettre très intéressante d'un de nos compatriotes, M. Pierre Kernaléguen, parti de Ploaré (Finistère) en 1911 et qui se trouve aujourd'hui à la tête d'une ferme modèle de 480 hectares à Kernal Stock Farm à Saint-Brieux (Saskatchewan).

**M. Pierre Kernaléguen, de Ploaré (Finistère),
exploite une ferme « bretonne » modèle de 480 hectares
à Saint-Brieux (Saskatchewan).**

« Saint-Brieux a été colonisé par des Bretons des Côtes-du-Nord et du Léon, et aussi par des Nantais. Ensuite sont venus des Français du Nord, des Vosges, du Poitou, de l'Auvergne, etc...

Bien que la paroisse soit française et que l'on enseigne le français à l'école, la langue officielle est l'anglais. Nous sommes, écrit P. Kernaléguen, une sorte d'îlot français perdu au milieu d'une mer d'Anglais, d'Allemands, de Scandinaves, de Hongrois, d'Ukrainiens, de Belges et d'Italiens. Chacun ici a débuté avec une concession de 64 ha (1/4 de section) au prix de 10 dollars. Comme il fallait réaliser un petit capital, les hommes sont allés travailler dans les fermes des grands centres voisins, Melfort ou Prince-Albert.

Ils ont fait de tout. Le genre de travail leur importait peu : il leur fallait gagner au plus vite pour s'établir sur leurs terres. Les exploitations forestières leur ont fourni du travail en hiver. Rude métier, certes, mais les gages étaient bons et cet argent, entre les mains des Bretons, n'était pas vite dépensé...

Le climat est extrême : près de 100° Fahrenheit certains étés et jusqu'à -50° centigrades certains hivers. La terre est couverte de neige et la nature est morte du 1^{er} Novembre au 1^{er} Avril.

Pour ma part, poursuit M. P. Kernaléguen, je suis arrivé à Saint-Brieux le 20 Mai 1911 et j'y ai pris ma concession de 160 acres. Comme les autres j'ai travaillé sur les fermes, au bois, et j'ai aussi fait tous les métiers : cimentier, bûcheron, chauffeur de machine à battre, etc... J'ai appris beaucoup de choses et aussi un peu d'anglais. En 1914, je travaillais à Winnipeg (Manitoba) comme jardinier. J'ai eu le 1^{er} billet de chemin de fer donné aux réservistes français pour rejoindre leur corps en France. J'ai été blessé et fait prisonnier à Tahure avec le 19^e R.I. de Brest.

Je me suis marié en 1919 avec Marguerite Kernaléguen, de Kerlaz (Finistère) et, quelques mois après, je suis revenu à Saint-Brieux que je n'ai pas quitté depuis. J'ai alors acheté ma ferme de 130 ha.

Les temps d'après guerre ont été très durs et j'ai eu pas mal de déboires. Un incendie a presque tout anéanti (bâtiments, machines, semences). Puis ce



Cour de ferme canadienne en hiver

L'immense plaine de la Saskatchewan est recouverte de neige. Au fond, à gauche la grande étable qui sert aussi de grange pour le fourrage. Les graineries sont pleines et les cinq silos de gauche contiennent le surplus : 1.000 à 2.400 boisseaux chacun. Le climat est tellement sec que ces petits silos ne sont pas recouverts. A droite, les quatre automobiles de l'exploitation.

fut la dépression de 1930. Enfin, tout pour décourager un débutant. Il m'a fallu travailler dur, beaucoup plus dur qu'on ne se l'imagina en France. Puis nous avons connu des années meilleures. Les terres défrichées ont produit de belles récoltes.

Aujourd'hui, je possède une ferme de 480 ha, ce qui paraît peut-être grand en France, mais ici, c'est à peine au-dessus de la moyenne.

65 bêtes à cornes et 260 porcs Yorkshire.

Mon cheptel comprend 65 bêtes à cornes (troupeau sélectionné *Hereford*, race écossaise réputée pour la viande) et 260 porcs de pure race *Yorkshire*. (M. P. Kernaléguen, cultivateur d'élite, a été plusieurs fois primé aux Concours de Melfort et de Saskatoon.)

Il y a aussi deux chevaux qui sont seulement attelés en hiver.

Nous disposons d'un matériel très moderne qui a été complètement renouvelé ces dernières années : 2 grands tracteurs (1953 et 1954), 1 moissonneuse batteuse (1953), 1 semoir qui épand l'engrais, sème le grain ou le foin en une même opération, charrues à socs et à disques, faucheuse à tracteur avec râteau et presse à foin « pick-up », camion, camionnette, automobile, etc...

En outre, nous disposons de 3 moteurs à essence et d'une quantité de petits moteurs électriques pour les besoins de la ferme et de la maison. En réalité, nous avons deux maisons pourvues de tout le confort et chauffées au mazout.

Mon fils Paul, qui est *ingénieur agronome*, a épousé une demoiselle Crozon, originaire de Lanildut (Nord-Finistère). C'est lui qui dirige maintenant l'exploitation.

Ma fille Anne est *diplômée de l'Université de Saskatoon* (150 km. S.-O. de Saint-Brieux) et enseigne les Sciences domestiques à l'Ecole d'Agriculture de Olds (Alberta).

Quant à mon frère Paul, arrivé à Saint-Brieux également en 1911, il possède aussi une belle ferme dans le voisinage.

Depuis 1950, mon frère et moi nous employons deux jeunes Finistériens, Pierre Bernard, de Plogonnec, et René Guenneau, de Cast, d'Avril à Novembre. Bientôt, ces jeunes seront assez aguerris pour prendre un « homestead ».

En résumé, je n'ai jamais regretté d'être venu au Canada. Je me suis fait à ce pays d'une grande liberté de langue, de religion et de parole, où il y a peu de distinctions de races et de classes.

Mais, ainsi que toute ma famille, je suis resté Français de cœur et « Breton toujours ». (Français de langue aussi pourrions-nous ajouter, car il est rare de trouver un vieil émigré qui manie aussi bien sa langue que notre Breton de Saint-Brieux.)

En même temps que M. Pierre Kernaléguen, nous tenons à remercier vivement M. Louis Demay, secrétaire de mairie à Saint-Brieux qui nous a envoyé un document encore inédit en France : la liste complète, avec le lieu d'origine de tous les Bretons qui ont fait souche à Saint-Brieux depuis sa fondation par l'abbé Le Floch, en 1904.

Malheureusement, nous devons nous contenter d'en donner ici la synthèse. Voici quelle a été la part des cinq départements bretons dans le peuplement de la paroisse de Saint-Brieux.

Finistère	48	Ille-et-Vilaine	10
Côtes-du-Nord	45	Morbihan	9
Loire-Inférieure	15	Total	127

Nota. — Seuls les chefs de famille sont compris dans ces chiffres.

**M. Yves Le Naour, de Scaër (Finistère),
est devenu l'un des plus grands pépiniéristes
de la Province de Québec.**

M. Yves Le Naour émigra au Canada en 1927, à l'âge de 26 ans. Il était marié et laissa sa fille unique à la garde des grands-parents à Minez-Triouzal (Scaër).



La pépinière du Scairois Yves Le Naour à Boucheville (Québec)

Le Scairois Yves Le Naour dans sa pépinière de Boucheville (banlieue de Montréal)

A droite du groupe, sa femme (née Marie Bizien de Scaër)

Au fond, la grande maison au toit à pans coupés, typiquement canadienne

Il fut longtemps sans donner de nouvelles. Puis on apprit un jour que le petit paysan de Kergaouen, après bien des déboires et des privations, était devenu propriétaire d'une belle pépinière de 10 hectares dans la banlieue de Montréal. L'automne dernier, il est revenu au pays natal, nanti d'une grosse automobile, après une absence de 27 ans.

Effectivement, Yves Le Naour est bien pépiniériste à *Boucheville*, à 20 km. de Montréal et sa pépinière est l'une des mieux achalandées de la Province de Québec. Il vend des arbres fruitiers, des plants d'ornement (conifères, cyprès, lauriers, etc...) et des fleurs de toutes sortes. Certains de ses plants sont même venus jusqu'à Quimper ! Il est membre de la *Société Pomologique de la Province de Québec*. Des contrats avec le gouvernement provincial, les municipalités, les communautés religieuses, etc..., lui assurent des débouchés réguliers et rémunérateurs.

Il emploie deux ouvriers en permanence et, à la belle saison, 10 à 12 manœuvres qu'il paie de 100 à 120 dollars par mois (35 à 45.000 francs). Les gros travaux sont effectués par deux tracteurs et les livraisons sont faites par un camion de 9 tonnes.

Outre sa pépinière de Boucheville, Yves Le Naour possède huit maisons à Montréal. C'est, assurément, une belle réussite.

Il a profité de son séjour en France pour se documenter sur les belles pépinières d'Angers et d'Orléans.

A Orléans et en Hollande (pays avec lequel il est en relations d'affaires depuis 15 ans), il a fait une commande de 10.000 rosiers et de 40.000 conifères, pour un montant de 25.000 dollars (8.750.000 francs).

Devenu citoyen canadien en 1939, Yves Le Naour ne reviendra sans doute pas finir ses vieux jours à Scaër. C'est le cas de milliers de nos compatriotes émigrés au Canada, et qui, toute leur vie, garderont la nostalgie de leur Bretagne natale.



Ces bretonnes émigrées au Canada en 1905 portaient le capot, cette coiffure de drap retombant en mante sur les épaules qui rappelle un peu le costume des femmes de colons emmenées au Canada par Jacques Cartier.

Le point de vue d'un Canadien-Français.

Laissons maintenant la parole à notre correspondant de Montréal, M. Donatien Frémont, journaliste et homme de lettres, originaire de la Loire-Inférieure. Il a vécu 36 ans dans le Manitoba et met la dernière main à un ouvrage intitulé « *La Colonisation de l'Ouest-Canadien par les Français* ». Voici sa réponse à un questionnaire que nous lui avons adressé en 1952.

« Par l'expérience que j'ai de l'Ouest-Canadien, je puis affirmer que la Bretagne arrive en tête parmi les anciennes provinces de France au Canada.

Cela tient évidemment à ce que les Bretons, peuple de marins, ne craignent pas les voyages et que les *premiers missionnaires Oblats*, admis au Canada en 1841, et ceux qui ont suivi, étaient en grande partie des Bretons.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer, comme vous paraîsez le croire, qu'il existe dans l'Ouest des colonies bretonnes ayant gardé leur langue, leurs costumes traditionnels du vieux pays. On n'en connaît qu'une qui ait mérité ce titre pendant quelque temps. *C'est Saint-Brieux en Saskatchewan*. Pendant quelques années (de 1904 à 1914), ce centre a conservé ses caractéristiques bretonnes, mais elles ont disparu par la force des choses, bien que les colons bretons y soient encore en majorité.

Saint-Laurent et Saint-Claude (Manitoba) n'ont pas été à l'origine exclusivement bretonnes. Les deux paroisses conservent toujours un fort noyau de Bretons, quoique un certain nombre d'entre eux soient rentrés en France ou installés ailleurs dans l'Ouest. *Car il y a de nos compatriotes un peu partout dans les trois Provinces de la Prairie*. C'est ce qui rend leur recensement très difficile.

Il est bon de noter aussi que, d'une façon générale, on ne considère ici comme Bretons que ceux qui parlent le breton ou gardent l'accent quand ils parlent le français. Il y a 25 à 30 ans, à l'occasion de certaines fêtes religieuses ou civiles, on pouvait voir, à Saint-Brieux ou à Saint-Claude, les anciens revêtus de leurs costumes traditionnels. Notez que les autres groupes nationaux sont dans le même cas : ils n'exhibent leurs costumes que dans les occasions d'apparat.

Dans un mémoire de la Société Royale du Canada, « *Les Français dans l'Ouest-Canadien* », M. Donatien Frémont retrace l'histoire du peuplement de la Prairie. Cette étude met en valeur le rôle joué par trois catégories de Français : le clergé, les nobles et les petites gens, paysans et artisans.

Nous ne nous attarderons pas sur le rôle capital joué par le clergé : nous en avons longuement parlé dans cette étude.

La survivance d'un noyau français, très dense dans la Province de Québec où il représente 80,9% de la population totale, très dilué dans l'Ouest, est un fait historique et géographique d'une grande importance et qui contribue, dans une large mesure, à l'originalité de la population et de la civilisation canadiennes. Et cette survivance française, ce « *Miracle canadien* » est essentiellement l'œuvre du clergé, particulièrement durant la période historique allant de 1763 à 1840 où l'élément français se trouva livré à lui-même et ne survécut que grâce à sa propre vitalité. Sans leur clergé, les Canadiens Français ne seraient pas restés groupés, ce qui revient à dire qu'ils n'auraient pas survécu.

« Les nobles tombés en disgrâce au cours des révolutions des 18^e et 19^e siècles, ou d'autres, dont le blason avait besoin d'être redoré, ont été tentés par l'aventure canadienne. Certains parmi eux, doués d'un sens aigu des affaires, ont pressenti, les premiers, les riches possibilités de l'Ouest Canadien. Ils furent moins de vrais cultivateurs que des amateurs se sentant une vocation de gentleman-farmer. Malheureusement pour eux, il n'y avait pas encore de place pour cette classe de privilégiés dans un pays où tout était à faire, où, à cause de la main-d'œuvre, rare et chère, le riche comme le pauvre, le noble comme le paysan, devait mettre la main à la pâte. C'est la raison de certains échecs retentissants. (Ce fut notamment le cas du père du général de Linars qui, après une belle réussite comme planteur aux Indes Anglaises, engloutit toute sa fortune dans un élevage de chevaux au Canada.)

Règle générale qui ne souffrit guère d'exceptions : tous les émigrants venus avec des ressources, sans l'expérience nécessaire et inaptes au travail manuel, échouèrent avec plus ou moins d'éclat.

Par contre, les laborieux qui n'avaient que leurs bras et leur courage, se tirèrent presque toujours d'affaire et en fort peu de temps.

On cite des cas de pères de famille ayant perdu leur capital, dont les fils, en se mettant résolument à la tâche, connurent bientôt la prospérité.

Il y eut aussi des serviteurs qui achetèrent les terres et le matériel de leurs patrons ruinés et qui se virent bientôt à la tête d'une petite fortune. (Voilà qui détruit la légende selon laquelle il faut des capitaux importants pour réussir à l'étranger.)

Malgré ces échecs retentissants, ces nobles furent un facteur de progrès, car ils étaient instruits : ils dirigèrent la presse, lancèrent des idées nouvelles, sélectionnèrent le bétail, implantèrent des industries agricoles (laiteries, fromageries, etc...) qui, après des échecs momentanés, firent leur chemin pour le plus grand bien des colons de l'Ouest.

Il y eut aussi d'authentiques paysans français, dont beaucoup de Bretons, qui apportèrent, avec leur ardent désir de réussir, les vertus traditionnelles de la race que les Canadiens d'aujourd'hui ont pieusement conservées.

Ce sont ces vrais paysans de France, doués de persévérance et d'esprit d'économie, et les Canadiens de la génération suivante, qui sauvèrent la colonie, car les « seigneurs » du début n'y firent pas un long séjour. »

Le problème de l'établissement des Français au Canada.

Depuis 1949, à la suite de la modification des règlements d'immigration, le citoyen français peut être admis au Canada dans les mêmes conditions que le citoyen britannique. L'immigration française est libre, en principe. En fait, certaines retouches d'opportunité y peuvent être apportées.

Il convient toujours, avant de s'embarquer, de s'informer auprès d'un office canadien. *Le Canada réclame des techniciens, soit de la culture, soit de certaines industries*. Il a surtout besoin de *cultivateurs qualifiés*, capables de développer ses cultures maraîchères ou ses exploitations agricoles à caractère industriel. Le déboisement et le défrichement exigent un labeur pénible et opiniâtre : mais à qui ne ménage pas sa peine, ils offrent des débouchés intéressants.

Ce sont les gouvernements provinciaux qui accordent, s'ils le jugent utile, les concessions de terre. Le pionnier isolé a peu de chance de réussir. Il doit solliciter son admission au sein d'une coopérative agricole et il en est de puissantes au Canada. Dans la Province de Québec, par exemple, « *L'Union des Cultivateurs* », fondée en 1924, compte quelque 30.000 membres.

S'il est courageux, pourvu de connaissances précises, et respectueux des coutumes du pays, le Français ne tarde pas à être admis dans la communauté canadienne et à se faire une bonne situation.

Au candidat émigrant, on demande de bien connaître son métier, car au Canada, comme aux Etats-Unis, on est exigeant pour la qualité du travail et le rendement. Après quelques mois d'adaptation, nos ouvriers qualifiés doivent passer un C.A.P. canadien. B'en entendu, il faut un casier judiciaire vierge, une bonne santé et une bonne moralité. Les refus, et il y en a, proviennent le plus souvent, d'une santé déficiente ou d'un corps légal (séparation, divorce, etc...). Le Canada n'est pas non plus un refuge pour des gens qui fuient une condamnation.

Ce que les Services d'Immigration demandent, c'est une situation nette et des déclarations sincères.

On demande aussi de la bonne volonté : ne pas juger, ni condamner en arrivant. Il ne faut pas dire, comme cette jeune Bretonne, à ses débuts au Canada : « Je ne sais quel démon m'a poussé à venir dans ce pays. Rien de ce que je vois ne me plaît. Les articles exposés dans les vitrines sont laids. Les maisons sont tristes... Le premier repas que j'ai mangé était composé d'un mélange de rôti et... de compote... Je ne peux me faire à cette nourriture... »

Autre pays, autres coutumes !

Si l'émigrant s'adapte assez rapidement à ce nouveau genre de vie, dans un pays de langue et de civilisation françaises (dans la Province de Québec), il lui est souvent plus difficile de se faire à la *mentalité des Franco-Canadiens*, encore fortement influencés par un clergé tout puissant. Certains se plaignent des contraintes religieuses. Chez la plupart des Franco-Canadiens, on d't les prières avant et après les repas ; le dimanche, le fermier et son personnel se rendent à la messe. Certains émigrants, qui ne veulent pas se soumettre à ces exigences, passent aux Etats-Unis ou rentrent en France. Mais c'est toutefois assez rare.

Les salaires.

Le Canada est un des pays où la main-d'œuvre est le mieux rétribuée.

Déjà en 1909, au cours d'une conférence faite à Lorient devant les membres de « *La Société Bretonne de Géographie* », M. Arnould, professeur à l'Université Laval de Montréal, disait : « Le Canada est le paradis des domestiques. Les salaires dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Les conditions sont imposées par

ce personnel rare et ex'geant aussi... Les moindres ouvriers, maçons, menuisiers, couvreurs, plombiers, gagnent, sans capacité aucune, 5 francs par jour. S'ils savent bien leur métier, ils font des affaires d'or.»

Voici quelques chiffres qui nous ont été fournis par d'anciens émigrés et confirmés par les Services d'Immigration du Canada.

Salaires mensuels. — Manœuvre, sans spécialité : de... 35.000 à 70.000 fr.
Ouvrier d'usine : de 75.000 à 80.000 fr.
Spécialiste : de 80.000 à 100.000 fr.

En culture, un homme de toute main débute entre 25 et 50.000 fr., sans compter la nourriture, toujours excellente et un logement confortable.

Un ménage trouve facilement à s'employer : le mari aux champs et la femme à la ferme. Le salaire est plus élevé : le ménage est logé à part et dispose d'un petit lopin de terre qui permet de vivre à bon compte.

L'abatage des arbres en forêt, pendant l'hiver, travail auquel nos paysans bretons s'adaptent assez facilement, est des plus rémunérateurs. Vie rude, certes, dans les camps du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, à des dizaines de milles de la plus proche agglomération. Mais un travailleur courageux et bien outillé peut débiter de 4 à 6 cordes par jour et gagner ainsi de 5 à 8.000 francs.

Les travaux saisonniers dans les grandes fermes industrielles du Québec et de l'Ontario qui pratiquent les cultures spécialisées (betteraves, tabac, tomates, etc...) permettent aussi de se constituer, en 3 ou 4 ans, le capital suffisant pour l'achat d'une ferme de 40 à 60 hectares. C'est ce qui explique la réussite de plusieurs Bretons émigrés au Canada depuis 1947. De grandes facilités sont données aux émigrants qui désirent se fixer à la terre. Des subventions sont accordées pour le défrichement. Les émigrants qui ne disposent pas d'un capital suffisant peuvent louer des terres à des conditions très avantageuses. Voici quelques prix de fermes dans les différentes provinces du Canada :

Province de Québec — Ferme de 44 ha., très bonne terre. Maison de 8 pièces. Grandes dépendances. Etables neuves pour 22 vaches et 3 chevaux : 9.000 dollars ou 3.150.000 fr.

Manitoba. — Ferme de 64 ha. dont 40 en culture. Bonne route. 750.000 fr.

Saskatchewan. — Ferme de 128 ha. dont 84 en culture. Propriété clôturée 1.150.000 fr.

Alberta. — Ferme de 64 ha. dont 36 en culture. Maison de 6 pièces. Etables pour 16 bêtes. Porcheries. Trois graineries et trois enclos 1.575.000 fr.

De jeunes colons débutent encore dans des terres vierges, par exemple à *Grande-Prairie* (Alberta) dans la région de la *Rivière de la Paix*, où les concessions sont d'un prix moins élevé.

Les difficultés de l'hiver 1951-52.

Comme nous l'avons déjà signalé au début de cette étude, le courant d'émigration vers le Canada a repris avec une nouvelle vigueur dans les années qui ont suivi la guerre 1939-1945. Si nous nous reportons aux chiffres officiels qu' nous ont été aimablement fournis par M. A. Thubet, agent général de la « *Canadian National Railways* » à Paris, 19.943 immigrants français (dont 6.666 pour la seule année 1951-52) sont entrés au Canada depuis 1946. Sur ce total, on compte environ 2.000 ouvriers agricoles dont les trois quarts originaires des départements bretons.

Malheureusement, ce flot d'immigrants a connu des débuts extrêmement difficiles, particulièrement au cours de l'hiver 1951-52. Les quotidiens régionaux et même parisiens s'en émurent et cette violente campagne de presse souleva une grande émotion dans nos départements de l'Ouest, les plus touchés par ce nouveau « *rush* » vers le Canada.

Il est exact que bon nombre de nos compatriotes arrivés à Montréal, fin 1951, ont vécu des heures dramatiques : beaucoup d'entre eux ont vu fondre leurs derniers dollars dans d'interminables démarches pour chercher un travail durant la morte saison. Des centaines de Français durent se faire *balayeurs de neige à Montréal*, comme aux temps héroïques du chômage, en 1907-1910, pour ne pas mourir de faim, et regrettèrent amèrement de s'être laissés entraîner dans « l'aventure canadienne ».

Le point de départ de cette campagne de presse fut un article de M. Jean-Maré Léger, rédacteur au journal « *La Presse* » (le plus fort tirage des journaux de langue française de la Province de Québec) et devenu depuis le président

de l'Association « France-Canada » qui se propose pour principale tâche d'accueillir les immigrants français et de faciliter leur adaptation. Dans cet article, publié la veille des Fêtes de Noël, et qui n'était pas destiné à l'exportation, M. J.-M. Léger demandait aux familles françaises de vouloir bien héberger, pendant quelques jours, les nouveaux arrivants qui se trouvaient sans travail. Et c'est cet appel à la solidarité qui se trouva repris et amplifié par la presse française.

La vraie raison de ces difficultés fut une arrivée massive et beaucoup trop tardive (Novembre-Décembre au lieu d'Avril-Juin) qui rendit impossible le placement de près de 200.000 immigrants dont plusieurs milliers de Français. Débordées par un afflux de touristes rentrant d'Europe, les Compagnies de navigation canadiennes ne purent remplir les contrats signés avec le Ministère de l'Immigration canadien.

C'était une erreur, qu'on a évitée depuis en arrêtant l'immigration de Novembre à Février.

Par ailleurs, certains émigrants non qualifiés et auxquels on ne garantissait pas d'emplois, sont partis à leurs risques et périls. D'où des mécontents et des aigris.

Un de nos correspondants canadiens nous écrit à ce sujet :

« Depuis qu'il se fait de la propagande en faveur de l'émigration au Canada, il y a toujours des plaintes au sujet de ceux qui présentent la situation sous un jour plus attrayant qu'elle n'est en réalité. Le Canada n'est plus ce qu'il était avant la guerre 1914-18, alors que tout gaillard solide, même sans expérience, pouvait y réussir. Il n'y a place dans l'industrie que pour les ouvriers spécialisés et encore qui veulent bien se plier aux méthodes du pays. J'ai été en contact avec plusieurs de ces jeunes Français qui ne trouvaient pas à se placer, et il faut avouer qu'ils n'étaient pas utilisables. Pourquoi ces jeunes gens (ou ces hommes d'âge mûr) s'imaginent-ils qu'ils vont trouver tout à souhait en arrivant au Canada ? Là est pour moi la clé des difficultés qui se sont produites ces dernières années et les autorités d'immigration devraient y voir. »

Depuis 1952, un certain nombre de nos compatriotes émigrés au Canada sont rentrés, déçus de leur « expérience canadienne ». Peut-être n'avaient-ils pas tous la qualification ou l'énergie nécessaires pour réussir dans ce pays neuf.

Après un arrêt de deux ans (1952-1954), on note actuellement une reprise de l'émigration vers le Canada. Aujourd'hui on est mieux informé et on part avec moins de précipitation. On va rejoindre des parents, des amis, sur la foi de témoignages directs. Cet auto-recrutement est la preuve que les émigrés bretons s'adaptent et réussissent. On constate le même processus chez les Bretons des U.S.A., chez les Basques du Far-West et chez les « Barcelonnètes » du Mexique.

Dans cette étude, déjà trop longue, nous n'avons guère parlé des nombreux Bretons des autres Provinces canadiennes, des colonies prospères de Montréal, Trois-Rivières, Québec, du Lac Saint-Jean, d'Ottawa de Toronto et de Port-Colborne, sur la rive Nord du Lac Érié. C'est cependant dans le Québec, pays de langue française, et dans l'Ontario, où les salaires sont le plus élevés que se sont fixés la grande majorité des émigrants de ces dernières années (environ 70 %).

Dans les Provinces de l'Est, agricoles et industrielles, la situation de nos compatriotes est assez semblable à celle des Bretons de l'Est des États-Unis, avec peut-être des salaires moins élevés. Ils sont cuisiniers ou garçons dans les grands hôtels, réservoirs, fermiers, ouvriers agricoles, ouvriers d'usine ou du bâtiment, puis à la seconde génération, employés dans les « Offices » ou les services publics, personnel de maîtrise, ingénieurs, fonctionnaires. Plus instruits, ils s'élèvent peu à peu dans l'échelle sociale.

La connaissance de la langue anglaise, même dans le Québec, ouvre bien des portes dans le commerce et l'industrie. L'avenir est aux « bilingues ».

Nous nous sommes volontiers attardé avec les colons de l'Ouest, parce que c'est à que réside à notre avis, l'originalité de l'émigration bretonne au Canada depuis un demi-siècle.

Dirigés par les Oblats et les prêtres bretons, le missionnaire frayant la route au colon. 4 à 5.000 de nos compatriotes sont devenus propriétaires de vastes domaines sur l'une des plus riches terres du monde. Réussite exceptionnelle

dont les humbles paysans bretons peuvent être fiers et qui les place sur un pied d'égalité avec les « *ranchers* » basques du Far-West ou de la Pampa argentine, avec les industriels « *Barcelonnettes* » de la vallée de l'Ubaye, maîtres incontestés du commerce et de l'industrie au Mexique, avec aussi les *Savoyards* et les *Dauphinois*, rois de la Guadeloupe.

Voilà une réussite qui vient infirmer la légende qui a trop souvent cours dans les études sur l'émigration bretonne : « *Le Breton est voyageur, mais pas colonisateur* ».

A l'heure où l'accession à la propriété est devenue impossible aux jeunes ruraux dépourvus de capitaux, le Canada, qui n'est plus un Eldorado, offre encore, malgré certaines expériences malheureuses, de belles possibilités à ceux qui ne reculent pas devant la vie rude du pionnier dans un pays neuf. Avec les départs massifs qui ont suivi la guerre 1939-1945 et dont on se fera une idée en parcourant les statistiques qui terminent notre étude, une nouvelle génération bretonne se prépare à prendre pied au Canada.

Dans une ou deux décades, nous saurons s'ils sont de la trempe de leurs anciens de *Montréal*, de *Port-Colborne*, de *Saint-Brieux*, de *Saint-Claude*, de *Demaine* ou de *Gourin-City*.

EMIGRATION DE 5 ARRONDISSEMENTS BAS-BRETONS AU CANADA (1948 - 1953).

CHATEAULIN	402	Saint-Goazec	12	Rosnoën	3
Carhaix	58	Le Cloître-Pleyben ..	11	Lothey	3
Châteauneuf-du-Faou ..	41	Châteaulin	10	Brasparts	3
Kerg'off	25	Landeau	10	Brennills	3
Plonévez-du-Faou	23	Coray	5	Poullaouen	3
Leuhan	22	Kerlaz	5	Lannédern	2
Huelgoat	21	Saint-Thois	5	Dinéault	2
Plouguer	21	Berrien	5	Cast	2
Saint-Herblin	19	Plounévez	5	Lopérec	2
Motreff	17	Collorec	4	Locmaria-Berrien ..	2
Lennon	16	Laz	4	Moyenne Annuelle	
Pleyben	12	Port-Launay	3	Châteaulin	73

PONTIVY	358	Priziac	7	Silfiac	3
Gourin	85	Ploërdut	6	Séglien	3
Langonnet	59	Plumelin	5	Saint-Caradec	3
Le Saint	35	Saint-Tugdual	5	Plumelliau	2
Guiseriff	22	Moréac	5	Le Sourn	2
Le Faouët	18	Cléguérec	4	Baud	2
Pontivy	16	Le Croisty	4	Lignol	2
Roudouallec	15	Berné	4	Melrand	2
Lanvéneq	12	Lacroix-Helléan	4	Guern	1
Plouray	11	Guégon	4	Moyenne Annuelle	
		Langoëlan	4	Pontivy	59

QUIMPER	321	Névez	6	Fouesnant	4
Quimperlé	30	Clohars-Carnoët	4	Pouldreuzic	4
Quimper	27	Mellac	6	Plogonnec	4
Scaër	27	Tourch	6	Pont-Croix	3
Penhars	11	Plomelin	6	Combrit	3
Bénodet	10	Rosporden	6	Guengat	3
Nizon	10	Concarneau	5	Primelin	3
Riec-sur-Bélon	8	Penmarch	5	Gouesnach	3
Querrien	8	Audierne	5	Trégunc	3
Ergué-Armel	8	Locunolé	5	Arzano	3
Elliant	8	Guilligomarc'h	5	Esqulbien	3
Douarnenez	7	Tréméven	4	Pont-Aven	2
Pont-l'Abbé	6	Rédéné	4	Moyenne Annuelle	
Bannalec	6	Moëlan	4	Quimper	53
		Kernével	4		

SAINT-BRIEUC	216	Rostrenen	4	Lézardrieux	2
Saint-Brieuc	32	Val-André	4	Plounez	2
Plouha	11	Pourhan	3	Mûr-de-Bretagne	2
Kéerty	10	Ploubazlanec	3	Saint-Carreuc	2
Plouézec	10	Plembian	3	Saint-Connec	2
Palmpol	9	Grâce-Uzel	3	S ^t -Etienne-du-Gué	2
Plourivo	7	Saint-Mayeux	3	Maël-Carhaix	2
Glomel	7	Allineuc	3	Loudéac	2
Binic	6	Châtaudren	3	Saint-Donan	2
Languoux	5	Tréveneuc	3	Quintin	2
Plérin	5	Yffiniac	3	Plurien	2
Saint-Guen	5	Plelo	3	Plœuc	2
Saint-Quai-Portrieux ..	4	Pordic	3		
La Harmoye	4	Plédran	3	Moyenne Annuelle	
		Lamballe	3	Saint-Brieuc	39
VANNES	115	Pœrmel	3	Pleumargat	2
Vannes	15	Bignan	2	Guéhenno	2
Sulniac	8	Ile d'Arz	2	Questembert	2
Saint-Jacut	8	Saint-Gildas-de-Rhuys ..	2	Ruffiac	2
Elven	6	Baden	2	Ambon	2
Quéven	5	Plaudren	2	Beignon	2
Brandivy	4	Auray	2	Berric	2
Sarzeau	3	St-Jean-de-la-Poterie ..	2		
Isle-aux-Moines	3	Malestroit	2	Moyenne Annuelle	
		Malguénac	2	Vannes	19

Dans ce tableau, nous avons négligé les communes qui ne comptent qu'un départ de 1948 à 1953. Châteaulin : 13 communes. Pontivy : 13 communes. Quimper : 28 communes. Saint-Brieuc : 29 communes. Vannes : 27 communes.

Si le total des émigrants n'est pas très élevé — **1.431 pour les 5 arrondissements — moyenne annuelle 238** — on remarque par contre que le mouvement fait tâche d'huile, gagnant progressivement tous les cantons et particulièrement la région côtière.

Les cantons de l'intérieur, à cheval sur les Montagnes noires: Châteauneuf-du-Faou, Scaër, Gourin, Pontivy, Carhaix, Le Huelgoat et Châteaulin, anciens foyers de l'émigration bretonne vers les Etats-Unis, sont aussi les plus touchés par le nouveau courant d'émigration au Canada.

Ce renouveau de l'émigration au Canada s'explique par le morcellement extrême des terres, la modernisation de l'agriculture et la crise de l'industrie extractive (ardoise et granit) dans les cantons de Carhaix, Le Huelgoat, Châteauneuf-du-Faou et Gourin.

De 1947 à 1953, nous avons noté un courant assez important dans la population maritime du Golfe du Morbihan consécutif à la crise de notre Marine marchande au lendemain de la guerre : 7 officiers de la Marine marchande, 2 officiers mécaniciens, 3 mécaniciens de la marine et 42 marins de commerce sont allés chercher un embarquement sur les paquebots de la C.P.R. et de la C.N.P. Ils sont pour la plupart originaires de Sarzeau, Baden, Arzon, l'île d'Arz, l'Isle aux Moines, Arradon, La Trinité-sur-Mer, Saint-Gildas-de-Rhuys, etc...

Tableau de l'émigration de cinq arrondissements bas-bretons au Canada (1948-1953). (Voir au bas de la page 18)

Leuhan, le 30 Mars 1955.

G. LE CLECH.

Le Gérant : Michel-Hervé JULIEN
Dépôt Légal : 2^e Trimestre 1955

IMPRIMERIE DU CAP-HORN — 16, Rue de Pont-l'Abbé, QUIMPER